CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E105731** **VALABLE JUSQU'AU** **26/01/2027**

ÉDITÉ LE **09/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/06/2006
Forme juridique : SARL

Capital : 25 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURG EN BRESSE B 490 658 630

Siret : **490 658 630 00010**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 4302754-1
Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 031 0017814
Assurance Responsabilité Civile :
QBE 031 0017814

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/09/2026

Raison sociale : **SERVIGNAT ECO-ENERGIES**

RUE VICTOR VERMOREL
01500 AMBERIEU-EN-BUGEY

Téléphone : 04 74 35 00 08 **Fax :**
Portable : 06 09 75 99 44

Site Internet : http://www.servignat.com
E-mail : servignatecoenergies@orange.fr

Responsabilité légale :
NIVOIS ROMUALD GÉRANT

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/10/2022
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	04/10/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/11/2026 15:01

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.